

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 73 (1985)

**Heft:** [4]

  

**Artikel:** Louise Vandelac : un pavé dans la mare : la nouvelle donne est-elle la bonne ?

**Autor:** Vandelac, Louise

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-277549>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LOUISE VANDELAC : UN PAVE DANS LA MARE

## LA NOUVELLE DONNE EST-ELLE LA BONNE ?

*Louise Vandelac, féministe québécoise et invitée d'honneur au Colloque organisé par le Collège du Travail, ne mâche pas ses mots : la prétendue libération des femmes par le travail pourrait bien n'être qu'un piège. Nous reproduisons ci-dessous deux de ses textes.*

### LA « REPRODUCTION DOMESTIQUE » RESTE L'AFFAIRE DES FEMMES\*

Croiriez-vous que plus de Québécoises sont ménagères aujourd'hui qu'au début du siècle ? En effet, nous sommes proportionnellement davantage à vivre avec conjoint et enfants, avec ce que cela comporte de travail domestique. Bien sûr, il y a eu certains changements. En 1984, ces activités sont moins harassantes et moins visibles mais, malgré tous les progrès technologiques, elles exigent autant d'heures de travail.

Quant aux femmes qui fournissent aussi un travail salarié, la « libération par le travail » signifie pour elles un double travail pour un quart de salaire, puisque leur travail domestique est toujours non payé et que l'autre l'est... à moitié de celui des hommes ! Cette discrimination salariale persistante oblige d'ailleurs la majorité des femmes à compter encore, pour leur entretien matériel, sur le salaire d'un conjoint à qui elles fournissent en échange, « naturellement », leur travail domestique.

Ce travail domestique non payé des femmes, ou « reproduction domestique », est loin de disparaître. N'est-il pas le fondement économique des sociétés industrielles, et pour elles une ressource plus vitale encore que le pétrole ? Calculée chichement à un tiers du produit national brut (PNB), sa valeur représenterait 500 milliards \$ en un an aux Etats-Unis, comparé aux 183 milliards \$ octroyés à la Défense américaine en 1982 ! Rappelons-le : les femmes, à la grandeur de la terre, fournissent les deux tiers des heures de travail mais elles ne retirent que 10 % des revenus et ne jouissent que de 1 % de la propriété mondiale !

C'est dans ce contexte que fleurit ces temps-ci le fameux discours du « partage des tâches domestiques » entre hommes et femmes de bonne volonté. Mais qu'y a-t-il derrière le « new deal » qu'on nous propose ? Ne sert-il pas à camoufler l'élargissement des écarts de revenu entre hommes et femmes ainsi que la féminisation galopante de la pauvreté ?

**Louise Vandelac**

\* Extrait d'un article paru dans « La vie en rose ».



### LE PARTAGE DES TACHES\*

Ce qu'on a appelé la « libération des femmes » en cachait peut-être une autre, celle des hommes peu à peu « libérés » du modèle de pourvoyeur à vie. (...)

De plus en plus d'hommes refusent les engagements formels et à long terme avec une femme, hésitent devant les charges de la paternité et allongent leur célibat, quitte à multiplier les relations sexuelles et/ou amoureuses selon le principe qu'il vaut mieux « payer » pour une soirée que pour une vie. En fait, comme les écarts de revenus hommes-femmes et toute l'organisation sociale font en sorte que la majorité des hommes paient de leur salaire pour avoir une femme à la maison alors que la plupart des femmes s'attendent encore à en vivre... certains d'entre eux semblent maintenant vouloir négocier les choses à la baisse.

Sous le fameux débat du partage des tâches se cache donc une remise en question fondamentale de ce qui a été au siècle dernier, selon Ehrenreich, un véritable pacte entre les sexes et les classes, à savoir : *le salaire familial*. Sur ce salaire « familial », celui de l'homme en fait, on a construit l'opposition-complémentarité des modèles de pourvoyeur et de ménagère qui justifie la division entre travail salarié et domestique, l'inégale répartition des tâches domestiques au sein du couple, ainsi que la discrimination salariale des femmes. (...)

L'idée du partage des tâches bouleverse la vieille entente implicite des couples traditionnels, du type « je-t'entretiens-tu-m'entretiens », où le salaire « familial » permettait d'entretenir la ménagère qui entretenait son mari... En effet, la théorie du partage exprime une volonté de redéfinir des rapports où les ressources financières, les activités sociales, ménagères, parentales, seraient réparties plus équitablement entre les sexes.

Or, pratiquement, les déséquilibres semblent plus criants que jamais ! On remet en cause l'ancien modèle (argent-versus-travail domestique)... mais les hommes ne s'impliquent guère plus dans les tâches domestiques. Les femmes, elles, sont obligées de travailler davantage à l'extérieur pour des demi-salaires, tout en gardant la quasi-exclusivité du travail domestique. Ce genre de partage n'est-il pas une fumisterie ? On laisse croire que les hommes font plus de tâches domestiques alors que ce sont les femmes qui ont de plus en plus de responsabilités économiques.

Par ailleurs, en centrant tout le débat sur les seules tâches ménagères, on a minimisé, voire caricaturé, l'exploitation du travail des femmes et on a réduit toute la question de la reproduction domestique (qui comprend entre autres l'entretien ménager, l'éducation des enfants, l'amour, les services sexuels, l'administration budgétaire, etc.) à une simple affaire de vaisselle.

Plus pernicieusement encore, le mythe du partage a semé d'incroyables illusions sur la réconciliation facile des sexes, alors que dans la réalité l'écart se creuse entre hommes et femmes, en termes d'heures de travail, de charges familiales, d'avoirs, de revenus, de sécurité financière... et conduit à une véritable féminisation de la pauvreté.

A bien y penser, ce discours sur le partage est aussi inflationniste et schizo-phrène que les parodies de discours amoureux sirotées à longueur de journée à la radio et à la télé. Comment ne pas se méfier à la fin de ce double discours où on nous « aime » individuellement autant qu'on nous exploite collectivement ?

A moins que le mot *amour*, ce concept fourre-tout, ait aussi ses masculins et ses féminins. Mais c'est une autre histoire... Pour l'instant, commençons par appeler un chat un chat. Cessons de croire à un partage qui en est l'inverse et cessons de prétendre qu'ils nous aident quand c'est nous qui les entretenons.

**Louise Vandelac**

\* Extrait de « Les dessous du travail et de l'amour », Editions Saint-Martin, Montréal, février 1985.